

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 82 (1994)

Heft: 7

Artikel: Valais : une BD féminine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-286937>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Valais

Une BD féminine

(pb) – La Femme. Thème principal du Festival BD'94 de Sierre en juin dernier. Le sujet a donné lieu à plusieurs expositions dont «Vu, vue» où des dessinateurs des deux sexes confrontaient leurs regards sur les innombrables facettes des stéréotypes féminins et masculins.

Ce fut aussi l'occasion de découvrir le premier album d'une auteure valaisanne. En effet, la graphiste martigneraise Marie-Antoinette Gorret présentait une BD pleine d'humour féroce et de complicité amicale. Sous le titre «Les Kreblettes» ce premier volume met en scène Alphonsine et Purpura, deux amies désopilantes. Ce tome mérite une série de petits frères. L'album peut être obtenu chez son auteure à Martigny.

Tessin

Donne oggi

(lh) – Le premier cours post-universitaire sur la condition féminine aura une suite. Au vu des résultats positifs de la première expérience, «Donne oggi», organisé par le centre de formation «Dialogare» de Lugano, en collaboration avec la déléguée aux questions féminines de l'université de Genève, M^{me} Annelise Head et le soutien du canton, sera à nouveau proposé l'année prochaine. Dès les premières journées du cours (thème: travail et égalité), les participantes ont tissé des liens. Se retrouvant en dehors du cadre du cours, elles ont réfléchi à l'apport des connaissances acquises et à la dynamique qu'elles engendraient: formation de base et continue, dialogue, remise en question de soi-même, du féminisme et de l'approche égalitaire...

Toutes ont non seulement acquis des connaissances, mais également pris conscience des droits de la femme, de la dynamique du dialogue au féminin, au-delà des générations, des idéologies et des partis, au-delà de l'activité professionnelle et des parcours féminins ou féministes, au-delà de la condition sociale. Réalisation aussi que l'amélioration de la condition féminine passe par la solidarité...

Archives de la Vie Privée

Initiative originale. Une toute jeune Association redonne aux objets les plus insignifiants le sens de l'Histoire

Anne et Isabelle, deux sœurs, Bernard et Jean-Christophe, deux frères, déposent les premiers trésors qui constitueront le fonds des Archives de la Vie Privée en Suisse: un carton à chaussures empli de médailles militaires, d'insignes du 1^{er} Août, de timbres de pays qui n'existent plus, de recettes de cuisine, d'objets d'opticien, un autre avec des cahiers de souvenirs et des carnets de comptes. C'était au début de l'été, dans la pièce blanche et carrée du 2, rue de la Tannerie (1227 Carouge-Genève). Emotion des spectateurs et des acteurs de cette passation de souvenirs serrés voici quelques jours encore dans des armoires familiales.

«Notre mère est décédée, elle vivait dans un appartement de sept pièces remplis d'objets, de souvenirs», explique Bernard très tendu. Son frère appuyé contre le mur, lunettes autour du cou, ne dira pas un mot. Le père est opticien. La famille allie ébénistes et pasteurs de Neuchâtel. Tout est méticuleusement daté, un cahier de souvenirs passe de main en main – en 1924, la maman avait 12 ans. On remarque que les femmes possédaient un sens aigu de l'économie: les vieux agendas sont réutilisés et deviennent les fameux carnets de comptes qui passionnent les historiens de la vie quotidienne. On trouve par exemple un carnet de comptes de 1982 écrit dans un agenda de 1942.

Anne raconte: «Ma sœur a parlé avec les historiens et m'a dit d'amener les livres de comptes que je voulais jeter les pensant peu intéressants. Alors, avant de les amener je les ai parcourus, et j'ai découvert de nombreux commentaires qui en disent long sur la vie de ma mère, de ma grand-mère: en 1932 on lit qu'une femme de lessive reçoit 4 francs pour sa journée de travail ce qui équivaut au prix d'une paire de bas. On remarque que ce qui est dû à l'Eglise est payé promptement alors que le paiement des impôts traîne.» La mère d'Anne et Isabelle épluchait le quotidien, et les chiffres sont souvent accompagnés de petits dessins. Anne continue: «Ma famille est très genevoise avec des origines mêlées: un grand-père physicien qui fit ses classes avec Einstein et n'était pas d'accord avec lui. Sa femme était cantatrice et amie de Dalcroze.»

Une correspondance assidue liait la mère et la fille qui s'écrivaient jusqu'à deux fois par jour, au rythme des deux levées de courrier quotidiennes. Elles écrivent tellement qu'un jour, la fille explique à sa mère où trouver du papier en gros moins cher. Beaucoup de mots allemands sont employés dans une phrase. Un exemple: «dehors il y a beaucoup de Sturm».

Anne-Marie Käppeli, l'historienne qui recueille ces trésors est le moteur de l'Association qui comprend un ethnologue, une autre historienne, un écrivain, une architecte, une archiviste et une professeure d'histoire. Elle rassure les donateurs présents et futurs: ils pourront garder le contrôle sur ce qui va se faire avec leurs dons et surtout, au cas où elle devrait fermer son bureau ou dissoudre l'association, tous les documents seraient remis à la Bibliothèque universitaire et publique de Genève.

Brigitte Mantilleri

Comment convaincre et impliquer d'autres femmes? En continuant sur la voie de la formation continue; c'est le but du cours qui sera remis sur pied en 1995. En communiquant aussi, avec l'appui des médias par exemple. Le quotidien *La Regione* a offert au groupe «Donne oggi» une page autogérée pour ouvrir le dialogue entre femmes tessinoises. D'autres projets ont de bonnes chances d'aboutir, comme celui de réaliser une «newsletter» ou un périodique destiné aux femmes. Un regard particulier est jeté du côté de la Suisse romande. Le groupe lit Femmes suisses avec intérêt...

Interruption de grossesse

(lh) – La loi tessinoise pour l'interruption de grossesse (IVG) s'est assouplie. L'avortement n'en sera pas pour autant plus aisé. L'IVG sera toujours soumise à l'autorisation d'un

second médecin, choisi librement par la femme, parmi une liste de médecins officiels ayant plus de dix ans de pratique dans le canton. Mais la procédure sera dorénavant moins bureaucratique, plus humaine et plus discrète. Actuellement, c'est le médecin cantonal qui décide sur préavis de deux autres médecins.

Le Grand Conseil a voté au mois de juin cette réforme inspirée par les socialistes. Les conservateurs s'y opposaient, ainsi que deux députés ligurards, le conseiller national Flavio Maspoli en première ligne. Le débat a vu une fois de plus catholiques et laïcs s'affronter. Les premiers criant à la scandaleuse libération de l'avortement et invoquant d'autres voies d'assistance à la mère en difficulté, les seconds recherchant une solution soutenable du point de vue éthique, le libre choix étant laissé à la femme, soutenue par un suivi psychosocial et médical.

En 1993, le médecin cantonal

a donné son feu vert à 675 demandes. Il n'a rendu aucun avis négatif.

Zurich

«Eros Center»

(aml) – Les autorités de la Ville de Zurich devront se prononcer sur un permis de construire et d'exploiter un bordel, déposé au début de l'été en bonne et due forme par l'exploitant d'une chaîne de restaurants. Ce promoteur a l'intention d'aménager dans un immeuble exposé aux nuisances de l'autoroute douze chambres spacieuses qu'il louerait à des prostituées pour le prix d'une chambre d'hôtel de moyenne catégorie. Un salon ouvrant sur un jardinnet permettrait aux clients de rencontrer ces femmes, que le promoteur du projet entend «soustraire à la violence de la rue, aux périls de la drogue et à la mainmise des souteneurs.»